

## Les travailleurs syriens au Liban ou la complémentarité de deux systèmes d'oppression

**Fabrice Balanche, Chercheur au GREMMO, Université Lyon II. Le Monde diplomatique – Editions Arabes, mars 2007.**

Après l'attentat qui a coûté la vie à Rafic Hariri, les travailleurs syriens au Liban furent victimes de représailles. D'après un rapport d'Amnesty International<sup>1</sup>, une vingtaine d'ouvriers syriens ont été tués : un grand nombre seraient morts lors de l'incendie de leurs logements, d'autres poussés du haut des immeubles où ils travaillaient ou simplement poignardés dans la rue. Entre le 27 février et le 23 mars 2005 on a dénombré 31 affaires d'incendie criminel de logements provisoires de travailleurs. Ce climat d'insécurité conduisit des centaines de milliers de travailleurs syriens à quitter précipitamment le Liban, sans même percevoir les salaires qu'ils réclamaient en vain auprès de leurs employeurs. En mai 2005, le gouvernement libanais avait affirmé qu'il allait prendre des mesures de restriction à la venue des travailleurs syriens pour garantir du travail à la population libanaise. Effectivement des décrets ont été pris au printemps 2005<sup>2</sup> pour imposer un permis de travail aux travailleurs syriens. Le régime baathiste n'a guère protesté contre cette mesure car cela allait dans le sens de sa politique de représailles économiques à l'égard du pays du Cèdre, notamment en le privant de la main d'œuvre syrienne. Cependant, quelques mois après le départ de l'armée syrienne du Liban, malgré les attentats qui secouèrent le pays, les travailleurs syriens sont revenus en masse. Bachar El Assad et Fouad Siniora se sont rendus à l'évidence que cette migration de travail est indispensable pour la stabilité de leurs régimes respectifs.

### ***Une main d'œuvre taillable et corvéable à merci***

Les Syriens occupent surtout des postes peu qualifiés. Ils constituent l'essentiel de la main d'œuvre du bâtiment et de l'agriculture. Dans l'hôtellerie et la restauration, ils sont en concurrence avec les Egyptiens, et pour le nettoyage des rues avec les Sri Lankais. En revanche, il n'y a pratiquement plus de femmes de ménage syriennes au Liban<sup>3</sup>, car ce sont désormais les Sri Lankaises, les Philippines et les Ethiopiennes qui dominent ce secteur d'activité. L'essentiel de la main d'œuvre syrienne est donc masculine. Ceux qui viennent en famille sont les concierges, s'ils reçoivent un logement gratuit, ou les ouvriers agricoles car leurs femmes et leurs enfants peuvent trouver facilement de l'emploi. Il s'agit le plus souvent d'une émigration temporaire, destinée à se constituer un capital qui permette de se marier, d'acquérir un logement ou d'apporter un complément de revenu à la famille.

Le nombre des travailleurs syriens au Liban est flou puisqu'ils n'ont pas de permis de travail ni de carte de séjour. Mais, tout comme l'absence de recensement depuis 1932, le flou est aussi volontairement entretenu par le gouvernement libanais pour dramatiser la situation : « Un million de Syriens » lorsque cela paraît nécessaire. Début février 2005, avant l'attentat contre Rafic Hariri, Amnesty International a estimé le nombre des travailleurs syriens entre 400 000 et 600 000<sup>4</sup>. En 2003, une date à laquelle le Liban connaissait encore l'occupation syrienne et une relative embellie économique, le Commerce du Levant donnait le chiffre de 400 000 travailleurs syriens<sup>5</sup>. Nous sommes donc loin du « million » communément répandu. D'après l'étude de 2003 publiée par Le Commerce du Levant, les Syriens représentaient environ 80% de la main d'œuvre étrangère au Liban, suivis par les Egyptiens, les Sri Lankais et les Ethiopiens. A la différence de ces diverses nationalités, le nombre d'ouvriers syriens fluctue énormément en fonction des problèmes politiques mais aussi de la conjoncture économique au Liban, les deux phénomènes étant souvent étroitement liés. Ainsi, à la suite de l'attaque israélienne de l'été 2006, le Liban connaît-t-il aujourd'hui une crise économique qui se traduit notamment par un ralentissement des constructions et une chute de la consommation. Si les travailleurs syriens sont un peu moins nombreux désormais au pays du Cèdre c'est uniquement à cause d'un marché du travail déprimé et non d'une volonté politique de les remplacer par des libanais.

<sup>1</sup> Amnesty International, *Déclaration publique*, jeudi 21 avril 2005. <http://web.amnesty.org>

<sup>2</sup> L'Orient le Jour, 25 juin 2005.

<sup>3</sup> Les femmes de ménage au Liban venaient principalement de la montagne alaouite. Elles étaient vendues par leurs parents pour une période de 10 ans dès l'âge de 6 ans. Le développement économique et social de la Syrie dans les années 1970 a permis de supprimer quasiment cette pratique.

<sup>4</sup> Amnesty International, *Déclaration publique*, jeudi 21 avril 2005. <http://web.amnesty.org>

<sup>5</sup> Le Commerce du Levant, avril 2003.

Les Syriens ont un avantage considérable par rapport aux autres travailleurs émigrés au Liban : leur flexibilité. Les Egyptiens ou les Sri Lankais ne peuvent guère rentrer chez eux dans les périodes creuses ou affluer en masse lorsque l'économie libanaise renoue avec la croissance. En revanche, les Syriens réagissent immédiatement aux fluctuations économiques grâce à leur proximité et leur accès privilégié au marché du travail. Les ressortissants syriens sont autorisés à séjourner trois mois au Liban sans demander de carte de séjour, et une fois les trois mois écoulés, il leur suffit de se rendre à la frontière pour renouveler leur visa d'entrée. Les autres nationalités doivent acheter un visa, puis obtenir un permis de travail qui leur donne droit à une carte de séjour. La création d'un permis de travail est payant (de 300 \$ à 1 200 \$ par an en fonction des professions) et demande du temps, par ailleurs il oblige l'employeur à déclarer son personnel. En cas d'accident du travail, l'employeur doit s'acquitter des frais d'hospitalisation et des congés maladie. Quant aux Syriens, ils travaillent sans être déclarés et, en cas d'accident du travail, ils sont renvoyés en Syrie après quelques soins avec une indemnité laissée à l'appréciation du patron : « *Huit ouvriers syriens ont été blessés hier dans un chantier au centre-ville, au moment où un plafond en béton qui était en train d'être coulé leur est tombé dessus. Transportés à l'Hôpital américain de Beyrouth, sept d'entre eux ont été soignés aux urgences avant d'être renvoyés chez eux* »<sup>6</sup>, sous entendu en Syrie. Ce type de fait divers est des plus courants au Liban, vu la faiblesse des mesures de sécurité et l'indigence des moyens donnés à l'inspection du travail.

En juin 2005, le Ministère du travail a instauré l'obligation d'un permis de travail pour les Syriens, mais ces dispositions ne sont pas appliquées sous la pression des associations patronales libanaises, en particulier celle de l'agriculture et la construction. Un ouvrier agricole syrien perçoit moins de 10\$ par jour<sup>7</sup>, et dans le bâtiment, en fonction de sa spécialité, il perçoit entre 10 et 20\$. Soit le double de ce qu'ils peuvent espérer en Syrie à condition d'avoir du travail. Les journées de travail varient entre 10 et 12 heures par jour et les jours chômés ne sont pas payés. Les salaires varient du simple au double entre Beyrouth et les régions périphériques. Dans le Nord du Liban, un employé de station service gagne seulement 100\$ par mois (12 heures de travail par jour sans congé) alors qu'à Beyrouth il peut espérer 200\$. Les salaires sont faibles dans les services car les employeurs intègrent dans leur rémunération le fait que le personnel reçoit des pourboires. Les ouvriers logent dans des abris de fortune sur les chantiers ou dans les exploitations agricoles. Les plus fortunés se regroupent pour louer des chambres dans des quartiers d'habitat précaire. Ils se débrouillent pour faire venir leur nourriture de Syrie (le bourghoul, le fromage, l'huile d'olive et les conserves) pour limiter leurs dépenses au Liban. C'est seulement à ce prix qu'il est rentable de travailler au Liban.

### ***L'échec économique du régime baathiste***

La Syrie doit faire face à un chômage massif et croissant depuis une dizaine d'années. Au début des années 1990, l'Etat a renoncé à absorber le sous emploi dans le secteur public. Il compte pour résorber le chômage sur le secteur privé, auquel il croit avoir donné les moyens légaux de s'épanouir<sup>8</sup>. Cependant cela ne donne nullement les résultats escomptés en terme d'emplois, puisque le chômage est passé de 7,4% en 1994 à 12,3% en 2004 selon des chiffres officiels largement sous-évalués, d'après l'économiste syrien Nabil Sukkar le chômage atteindrait au minimum 20% de la population<sup>9</sup>. Dans le Nord Est du pays la province de Hassakeh, région à majorité kurde et donc négligée par le régime, le chômage atteint officiellement 26,5% de la population active et officieusement 50%. Entre 1994 et 2004 cette province a eu le déficit migratoire le plus élevé de Syrie, le chômage massif pousse la population rurale vers la ceinture de misère de Damas mais aussi vers le Liban. Dans ce cas, ce n'est pas seulement un départ de jeunes hommes célibataires, mais de familles entières chassées par la misère des campagnes, véritable prolétariat rural qui se déplace au grés des opportunités de travail entre la Syrie et le Liban et vivant dans des campements de fortune<sup>10</sup>. Pour le régime baathiste qui a fondé sa légitimité sur la réforme agraire et le développement des campagnes, l'existence en Syrie de ces « damnés de la terre » est une véritable remise en question la base. Même

<sup>6</sup> L'Orient le Jour, le 2 mars 2005.

<sup>7</sup> Karine Bennafla, « La région de la Bekaa : les mutations d'un espace frontière entre Syrie et Liban », *Ville et Territoire du Moyen Orient*, n°2, mai 2006. [www.ifporient.org/OU/VTMO](http://www.ifporient.org/OU/VTMO)

<sup>8</sup> La loi n°10, promulguée le 10 mai 1991 est considérée comme l'acte fondateur de l'infatih (ouverture économique) en Syrie. Les entraves à l'économie de marché sont levées régulièrement mais le poids de la bureaucratie et les pratiques mafieuses de la 'assabiyya au pouvoir ne permettent pas au secteur privé de s'épanouir véritablement et surtout de créer les emplois escomptés par le régime baathiste.

<sup>9</sup> L'Orient le Jour, le 27 juillet 2005.

<sup>10</sup> Karine Bennafla, *opus cité*, 2006.

le contrat social, allégeance contre soutien sans faille<sup>11</sup>, qui lie la communauté alaouite et la *asabiyya* alaouite au pouvoir à Damas est caduc.

Depuis des générations, dans les villages de la montagne alaouite, l'émigration vers le Liban est une tradition ancienne. Chassés par la misère, le surplus démographique partait travailler dans les grandes exploitations agricoles des plaines alentours, dont la plaine du Akkar et la Bekaa. La politique de développement des campagnes impulsée par le régime baathiste n'a pas interrompu ce processus, tout au plus a-t-elle supprimé l'exportation des jeunes filles alaouites comme bonne à tout faire vers les villes syriennes ou libanaises. Le canton d'Hurf Mseitra, à une trentaine de kilomètres à l'Est de Jableh, est un exemple remarquable des relations de travail qui se sont instaurées entre le Liban et le Djebel Ansaryeh. Sur le plateau d'Hurf Mseitra, situé à 800 mètres d'altitude, l'agriculture se limite au blé dur et au tabac, car le vent hivernal qui balaie cette crête du Djebel Ansaryeh est extrêmement néfaste aux cultures arbustives. Les rares arbres fruitiers (pommiers, pruniers et cerisiers) poussent à l'abri des murs des maisons ou dans des combes abritées. La rareté en été de l'eau limite l'irrigation et, par conséquent, les rendements. Depuis la fin du siècle dernier, les hommes émigrent temporairement au Liban, où ils travaillent comme tailleurs de pierre, la spécialité du village. Les besoins liés à la reconstruction du Liban ont ouvert d'immenses possibilités de travail pour les villageois dans les années 1990, cela s'est un peu ralenti aujourd'hui. L'ampleur de l'émigration est telle que trois minibuses d'une capacité de 20 passagers assurent quotidiennement la liaison entre Hurf Mseitra et Beyrouth. Seuls les hommes travaillent au Liban ; lorsqu'ils sont employés sur un chantier, ils reviennent en moyenne une fois par mois au village, pour voir leur famille et se ravitailler. Le canton (*nahya*) compte environs 8 000 habitants soit une densité de 250 habitants/km<sup>2</sup>. A cette altitude, et eut égard à la faiblesse des ressources agricoles, il s'agit d'une densité tout à fait exceptionnelle, qui ne peut s'expliquer que par l'ampleur du travail à l'extérieur. D'après mes interlocuteurs à Hurf Mseitra, plus de la moitié des hommes adultes travailleraient au Liban en permanence ou occasionnellement, soit environ 1000 individus. Le village connaît une certaine prospérité comme en témoigne l'aspect des maisons : pierres de taille, ferronnerie aux fenêtres et antennes paraboliques sur les toits. Les commerces se sont multipliés : épiceries, magasins de vêtements et même deux petites cafétérias où se retrouvent les jeunes du village. Les magasins sont fournis en produits ramenés du Liban en contrebande : jeans, coca cola, bananes, baskets Nike. La clientèle est exigeante. D'après le jeune pharmacien du village, lorsque les villageois viennent chercher des médicaments, ils demandent en priorité de l'« *ajnabi* » (produit étranger), car ils n'ont pas confiance dans les produits syriens et, surtout, ils ont les moyens de payer bien que les prix des produits importés soient trois à quatre fois plus chers que ceux des médicaments fabriqués en Syrie.

Dans le nord du Djebel Ansaryeh, dont est originaire la *'asabiyya* alaouite au pouvoir, Hurf Mseitra fait figure d'exception, car, dans les autres villages alaouites, la population se contente des emplois dans le secteur public, que la *'asabiyya* alaouite au pouvoir offre à sa petite clientèle. En revanche, dans le sud du Djebel Ansaryeh, les fortes densités et la relative faiblesse des emplois publics y contraignent là aussi les jeunes hommes qui ne poursuivent pas d'études universitaires ou que la famille ne peut doter d'un capital de départ à travailler au Liban. Dans de nombreux villages ce sont près de la moitié des hommes entre 20 et 40 ans qui travaillent dans ce pays. Les remises sont investies en priorité dans la construction et dans la consommation au quotidien, secondairement dans l'agriculture ou le petit commerce, mais aucun investissement dans l'industrie ou le tourisme, contrairement au Djebel Druze<sup>12</sup> où l'argent des émigrés provoque l'émergence d'une strate de petites entreprises. Les émigrés qui demeurent dans ces villages du Sud du Djebel Ansaryeh ont peu de chance de devenir des entrepreneurs, car l'inertie de la société rurale et l'absence de potentialité régionales les maintiennent dans une attitude consumériste et rentière. Ce n'est pas le cas de ceux qui se sont installés avec leur capital en ville, à Tartous en particulier, où ils parviennent assez souvent à développer des activités productives<sup>13</sup>. L'émigration au Liban témoigne quant à elle des limites du système clientéliste de la *'asabiyya* au pouvoir qui n'a plus les moyens financiers d'intégrer les nouveaux ayants droits dans ses réseaux.

<sup>11</sup> Balanche Fabrice, *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Karthala, Paris, 2006.

<sup>12</sup> Roussel Cyril : *Le développement local à Soueïda par les grandes familles d'entrepreneurs : utilisation des réseaux, nouvelle force et répercussions régionales*, Mémoire de DEA, Université de Tours, 1999, 100 p.

<sup>13</sup> Balanche Fabrice, *opus cité*, 2006.

### ***Impossible de priver le Liban de la main d'œuvre syrienne***

Le Liban constitue une soupape de sécurité pour le régime baathiste qui y trouve un exutoire pour ses chômeurs. Selon les années, ce sont entre 10 et 15% des actifs syriens qui travaillent au Liban. Sans le Liban le chômage passerait en Syrie de 20% à plus de 30% de la population active. Cela deviendrait assez problématique pour la Syrie même si la solidarité familiale permet d'absorber les conséquences sociales du chômage. Une année normale, c'est-à-dire sans guerre ou dépression économique au Liban, les remises des travailleurs syriens provenant du Liban peuvent être estimées approximativement à un milliard de \$. Cette somme, contrairement aux revenus du pétrole est directement investie dans l'économie syrienne et provoque un effet d'entraînement non négligeable à travers la consommation. Localement, le retour prolongé des travailleurs syrien dans leur pays peut avoir des conséquences dramatiques sur l'économie des principales zones d'émigration, telles que le sud de la région alaouite (la région côtière), le Hauran (au sud de Damas) ou les plateaux de Homs et Hama<sup>14</sup>. C'est sans doute ce facteur qui retient le régime syrien d'interdire à ces ressortissants d'aller travailler au Liban.

A la suite du retrait syrien du Liban et de l'alignement de la politique du gouvernement libanais sur la politique américaine, le régime syrien a décidé de prendre des mesures de rétorsion à l'égard du pays du Cèdre. Désormais les Libanais ne peuvent plus venir faire leurs courses en Syrie comme auparavant, il leur est interdit de ramener des produits alimentaires de Syrie et les réservoirs d'essence doivent contenir moins de vingt litres sous peine d'amende. Les travailleurs syriens qui se rendent au Liban sont soumis au même contrôle, si bien que cela renchérit le coût de leur voyage puisqu'ils avaient pour habitude d'apporter avec eux leur nourriture. La taxe de sortie pour les Syriens se rendant au Liban est passée de 200 LS (4\$) à 800 LS (16 \$) ce qui réduit la migration de travail dans les zones frontalières, précisément le Akkar et le Hermel où les salaires sont les plus faibles du Liban, du fait de la pauvreté mais aussi de la proximité avec la Syrie. Cependant le régime baathiste n'est pas allé plus loin pour empêcher les syriens d'aller travailler au Liban. Pourtant cela faisait partie des mesures qui étaient censées provoquer une crise économique et sociale au Liban. Car le régime de Bachar El Assad est intimement persuadé que le Liban survit grâce à la nourriture et à la force de travail qu'il lui fournit. Il est vrai que le coût de la vie a augmenté au Liban depuis deux ans et cela contribue au mécontentement social actuel. Néanmoins si le régime Baathiste avait interdit aux travailleurs syriens de se rendre au Liban c'est lui qui aurait le plus souffert car l'économie syrienne est incapable de les intégrer.

### ***Le patronat libanais a besoin des travailleurs syriens***

Beaucoup de Libanais considèrent que les travailleurs syriens sont responsables de la dette du Liban : « un million de Syriens qui gagnent 10\$ par jour sans rien dépenser sur place, après 15 ans cela fait 45 milliards de \$ ». Nous entendons moins ce raisonnement simpliste depuis que l'opposition libanaise a lancé sur la scène publique le débat concernant la dette de l'Etat libanais et montré l'irresponsabilité des gouvernements de Rafic Hariri et de Fouad Siniora sur le sujet. On ne peut contester cependant que la présence massive de la main d'œuvre syrienne soit en partie responsable du chômage qui touche les actifs libanais peu ou pas qualifiés. Ces derniers sont en concurrence directe avec les travailleurs syriens qui acceptent des salaires dérisoires et des conditions de travail inacceptables pour les Libanais. Le coût de la vie au Liban est trois fois plus élevé qu'en Syrie, si bien que pour moins de 20\$ par jour ou 400 \$ par mois, il n'est guère rentable de travailler pour un Libanais, car c'est insuffisant pour nourrir une famille. D'après une enquête de 2003 effectuée par l'Université Saint Joseph<sup>15</sup>, un ménage libanais a besoin d'un minimum de 600\$ pour vivre de façon satisfaisante. « Les Libanais ne veulent pas travailler, ils sont éduqués, ils n'acceptent pas n'importe quoi » : tels sont les quelques arguments que le patronat libanais invoque pour avoir recours à la main d'œuvre étrangère. Or tous les Libanais ne font pas des études supérieures : dans le Nord Liban, la Bekaa, le Sud et les banlieues de Beyrouth, il est facile de trouver une main- d'œuvre peu qualifiée capable de remplacer la main d'œuvre étrangère, et syrienne en particulier. Mais la main-d'œuvre libanaise est plus chère et moins flexible car elle peut faire respecter ses droits : inscription à la sécurité sociale, 45 h de travail hebdomadaire (contre 60 à 80h pour les Syriens) ; et il est difficile de la renvoyer à la maison lorsque l'activité économique ralentit.

<sup>14</sup> Balanche Fabrice, « Syrie-Liban : intégration régionale ou dilution ? », M@ppemonde, septembre 2005 Mappemonde79 (2005.3) <http://m@ppemonde.mgm.fr/num7/articles/art05306.html>.

<sup>15</sup> Kasparian Choghig, *L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration*, Presse de l'USJ, Beyrouth, 2003.

En l'absence de la main-d'œuvre syrienne, le patronat libanais serait dans l'obligation d'augmenter les salaires, ce qui provoquerait une baisse de compétitivité de l'agriculture, de l'industrie et du secteur touristique puisque le Liban s'inscrit dans une économie libérale et ouverte. Le coût de la construction serait plus élevé également. La population active libanaise est estimée en 2003 à 1,4 millions de personnes<sup>16</sup> sur une population libanaise résidente estimée à 3,2 millions<sup>17</sup>. Le taux de chômage est de 11,5% si l'on s'en tient à la définition des actifs recherchant en emploi mais si nous adoptons une définition plus large qui inclus ceux qui ont renoncé à rechercher un emploi ou qui se déclare travailleur indépendant faute de mieux, le taux de chômage au Liban doit approcher les 20%, soit 280 000 personnes. Certes, tous les emplois occupés par des Syriens ne seraient pas systématiquement repris par des Libanais, mais cela permettrait de résorber le chômage massif qui touche les couches populaires libanaises. Car c'est précisément « *les travailleurs dans les secteurs de l'hôtellerie, du bâtiment et de l'industrie qui sont les plus touchés par le chômage* »<sup>18</sup>, c'est-à-dire là où la concurrence des travailleurs syriens est la plus forte.

### **Les travailleurs syriens sont accusés d'être des fauteurs de troubles**

Dans les années 1990, la présence massive des travailleurs syriens était considérée comme une tentative de colonisation du Liban. Parmi les 300 000 personnes qui reçurent la nationalité libanaise lors du décret présidentiel de 1994<sup>19</sup>, plus de 70% étaient syriennes. Cela faisait sans doute partie de la stratégie d'Hafez El Assad pour lier les deux pays. Mais Hafez El Assad pouvait-il être sûr de la fidélité des Syriens naturalisés Libanais ? N'oublions pas que beaucoup de Syriens viennent aussi au Liban pour échapper au régime Assad. Depuis la prise du pouvoir par le parti Baath en 1963, plusieurs centaines de milliers de Syriens ont fui le pays pour venir s'installer au Liban. Il s'agissait d'une partie de la bourgeoisie syrienne et de classes moyennes directement touchées par les mesures d'étatisation de l'économie, mais également de personnes menacées par le régime pour leurs opinions politiques. Parmi les travailleurs syriens, nous trouvons de nombreux Kurdes qui cherchent à fuir la répression en Syrie. Les travailleurs syriens ne sont donc pas tous des agents des services de sécurité. Certes, certains peuvent les renseigner (les services de sécurité), voire être eux-mêmes des membres de ces services, mais dans l'ensemble, ils sont plus des victimes économiques et/ou politiques du régime syrien que ses agents.

Le gouvernement de Fouad Siniora accuse les travailleurs syriens d'être des fauteurs de trouble au Liban. L'Orient le Jour, le quotidien francophone du Ministre de l'Information, Marouan Hamadé, se fait régulièrement l'écho des faits divers commis par les travailleurs syriens : vols, assassinats... semblent être le quotidien de cette communauté. Effectivement, les conditions de vie dramatiques dans lesquelles ils vivent ne peuvent qu'engendrer ce type de réactions qui, à mon sens, restent modestes, face à l'exploitation que les ouvriers syriens subissent au quotidien. Le patronat libanais devrait rendre hommage au régime syrien pour l'efficacité de ce dressage, qui lui permet de disposer d'une main d'œuvre aussi soumise. La sur-médiatisation des faits divers concernant les travailleurs syriens contribue à leur donner une mauvaise réputation. Il est facile dans ces conditions d'en faire des boucs émissaires. Le 5 février 2006, Fouad Siniora les a ainsi accusé les travailleurs syriens d'être à l'origine du saccage du quartier d'Achrafyeh, lors de la manifestation organisée par les organisations islamistes libanaises pour protester contre les caricatures de Mahomet parues au Danemark. Le soir de la manifestation, le Premier Ministre annonçait que les travailleurs syriens et des Palestiniens manipulés par la Syrie avaient fait dégénérer la manifestation, que 340 personnes avaient été arrêtées, dont plus de 250 Syriens, une cinquantaine de Palestiniens... et une vingtaine de Libanais. Suite à ces accusations, des bandes de jeunes nervis se sont répandues en ville, traquant les Syriens dans les rues ou dans les chantiers où ils logeaient. Les malheureux roués de coups, étaient ensuite arrêtés par la police<sup>20</sup> lorsqu'elle n'allait pas elle-même les chercher sur les chantiers. Le 6 février, L'Orient le Jour écrivait : « *L'infiltration d'éléments étrangers à la manifestation, et qui seraient à la base des troubles, a également été mise en cause* », et dans un autre article le même jour nous pouvions lire : « *Près de 120 ressortissants syriens et palestiniens ont été arrêtés à la suite des émeutes qui ont eut lieu hier à Achrafyeh, où des manifestants ont incendié le consulat du Danemark.*

<sup>16</sup>Kasparian Choghig, *opus cité*, 2003.

<sup>17</sup> La population libanaise résidente est estimée à 3,2 millions. Le nombre d'étranger est évalué à 800 000 dont 400 000 syriens et 200 000 palestiniens.

<sup>18</sup> Kasparian Choghig, *opus cité*, 2003, tome I, p. 57.

<sup>19</sup> Bennafla Karine, *opus. cité*, 2006

<sup>20</sup> J'ai été personnellement témoin de ces scènes dans le quartier d'Achrafyeh.

Dans un communiqué, la direction des Forces de Sécurité Intérieures précise avoir arrêté 77 Syriens, 42 Palestiniens, 48 Libanais et 25 Bédouins<sup>21</sup> »<sup>22</sup>. Finalement, le 7 mars 2006, L'Orient le Jour écrivait : « Au total, c'est désormais 137 personnes qui se trouvent arrêtées dans cette affaire. Parmi eux, 111 Libanais, 16 Syriens et 10 Palestiniens »<sup>23</sup>. Pour le Premier Ministre libanais, il était difficile de dénoncer les véritables coupables car ils appartiennent à la communauté sunnite libanaise, à laquelle appartient Fouad Siniora et qui constitue la base électorale du Courant du Futur dirigé par Saad Hariri. Quant aux partis chrétiens, de la majorité<sup>24</sup> ou de l'opposition<sup>25</sup>, ils n'ont guère démenti les accusations du Premier Ministre à l'égard des « étrangers » car cela aurait pu causer des problèmes entre chrétiens et musulmans. Pourtant, le quartier chrétien d'Achrafyeh avait bel et bien été mis à sac par des musulmans sunnites libanais, notamment venus des quartiers pauvres de Tripoli. Ce quartier avec ses églises et ses prie-Dieu, mais aussi ses commerces et ses immeubles de luxe, était à leurs yeux une provocation tant religieuse qu'économique. Plus récemment, après les affrontements qui ont eut lieu dans les rues de Beyrouth jeudi 25 janvier 2007<sup>26</sup>, le premier ministre Fouad Siniora n'a pas manqué d'accuser des éléments étrangers, sous entendus les Syriens et les Palestiniens. Il affirma devant les caméras de télévision que les deux snippers arrêtés par les Forces de Sécurité Intérieures étaient syrien et palestinien. Cette information fut par la suite démentie par le Ministère de l'Intérieur.

### **Les travailleurs syriens sont victimes des régimes El Assad et Hariri**

Accuser les travailleurs syriens permet de désamorcer les conflits entre les communautés libanaises en détournant la colère et le désir de vengeance sur des populations sans défense, qu'il s'agisse de problèmes politiques ou économiques. Cette masse de travailleurs déshérités contribue à donner aux Libanais un sentiment de supériorité sur leur voisin arabe et donc de raffermir la fragile unité nationale du pays du Cèdre. La plupart des Libanais ne connaissent la Syrie qu'à travers ses travailleurs et son armée d'occupation, dont les conditions de vie au Liban n'était guère plus reluisante que celles des civils. Dans les deux cas les Libanais ont sous les yeux des exemples concrets de l'échec économique du régime baathiste. En Syrie, les agressions dont sont victimes les travailleurs syriens sont régulièrement mises en exergue par la propagande pour dénoncer le gouvernement de Fouad Siniora, héritier de Rafic Hariri, ainsi que pour décourager les Syriens de se rendre au Liban. Certes les Syriens sont exploités au Liban mais les conditions de travail en Syrie ne sont pas meilleures et les salaires inférieurs. Face à cette réalité qui semble échapper aux dirigeants syriens, il n'est guère possible d'interrompre cette migration de travail.

Le Liban et la Syrie sont complémentaires, tant du point de vue politique qu'économique pour maintenir deux minorités au pouvoir. L'existence du Liban évite à la Syrie de procéder à des réformes économiques et politiques qui remettraient en cause le pouvoir de la *asabiyya* alaouite. Quant au Liban, dont le système économique est organisé pour la réussite de la minorité aisée, le recours à la main d'œuvre syrienne maintient une pression sur les salaires qui asservit les classes populaires libanaises. Elles n'ont d'autre recours pour survivre que de rejoindre la clientèle d'un puissant patron qui les prive de leurs droits politiques. De part et d'autre de la frontière ceux qui dénoncent ces systèmes d'exploitation respectifs sont traités d'agents de l'étranger en Syrie et de pro-syriens<sup>27</sup> au Liban.

<sup>21</sup> Les « bédouins » sont des populations qui ne possèdent pas de carte d'identité libanaise mais qui vivent sur le territoire libanais, principalement dans la Bekaa.

<sup>22</sup> L'Orient Le Jour, 6 février 2006.

<sup>23</sup> L'Orient Le Jour, 7 mars 2006.

<sup>24</sup> Les Forces Libanaises et le Parti Phalangiste

<sup>25</sup> Le Courant Patriotique Libre du général Aoun

<sup>26</sup> A la suite d'une bagarre à l'Université Arabe de Beyrouth, les partisans du Courant du Futur de Saad Hariri affrontèrent ceux de l'opposition, principalement du Mouvement Amal, à la frontière entre la banlieue sud et Beyrouth. Les combats firent quatre morts et une centaine de blessés. Le soir même, un couvre-feu fut déclaré dans l'agglomération de Beyrouth.

<sup>27</sup> Balanche Fabrice, « Cessons la caricature », La Presse, Montréal, 13 décembre 2006.